

Questions Orales

● (1425)

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, puis-je demander au député s'il me pose cette question en ma qualité du président du comité du Cabinet chargé des négociations avec les États-Unis?

M. Deans: Nous l'ignorons.

M. Rodriguez: Votre rôle consiste à répondre aux questions et non à en poser.

M. Axworthy: Monsieur le Président, si le ministre ignore au juste en quoi consiste son travail, je ne vois pas pourquoi il me demande de le déterminer à sa place. Nous sommes tout à fait conscients de la confusion qui règne à l'heure actuelle, et ce n'est qu'une preuve de plus.

LES RESTRICTIONS IMPOSÉES AUX IMPORTATIONS DE VOITURES

L'hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg—Fort Garry): Monsieur le Président, je voudrais poser une autre question au ministre en sa qualité de secrétaire d'État aux Affaires extérieures, en espérant qu'il veuille bien y répondre. Le gouvernement entend-il prolonger, le plus tôt possible, l'application des limites ou restrictions imposées à l'heure actuelle aux importations de voitures étrangères, en attendant que les fabricants étrangers acceptent de respecter toute les exigences de l'accord sur l'automobile?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, chose certaine, pour ce qui est de semer la confusion, le député de Winnipeg—Fort Garry s'y entend.

Quant au reste de sa question, qui est du ressort d'un autre ministre, j'en prends note.

* * *

L'APARTHEID

L'AFRIQUE DU SUD—LA NOUVELLE CONCERNANT L'IMPOSITION DE RESTRICTIONS AUX DIPLOMATES CANADIENS

M. Howard McCurdy (Windsor—Walkerville): Maintenant qu'il a complètement muselé la presse, monsieur le Président, le gouvernement d'Afrique du Sud peut à son gré massacrer la population noire, tandis que l'ambassadeur Babb sillonne le Canada en toute liberté et s'émeut à dépeindre l'harmonie raciale qui règne dans son pays. Les fonctionnaires des Affaires extérieures nous ont informés que les membres de notre corps diplomatique sont maintenant assujettis aux mêmes contraintes. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures pourrait-il confirmer que ces restrictions s'appliquent bien aux membres de notre corps diplomatique? Le ministre a-t-il convoqué l'ambassadeur de l'Afrique du Sud pour protester au nom de notre pays contre l'imposition de ces restrictions tant à la presse qu'à notre corps diplomatique?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, nous avons effectivement convoqué l'ambassadeur Babb et lui avons transmis les très fermes objections du Canada à l'état d'urgence. Je n'ai pu m'empêcher d'être frappé par ce que Oliver Tambo a déclaré à Paris aujourd'hui, à savoir qu'un état d'urgence n'est pas un gouvernement.

ON DEMANDE QUE LE CANADA IMPOSE DES SANCTIONS AUX DIPLOMATES D'AFRIQUE DU SUD

M. Howard McCurdy (Windsor—Walkerville): Monsieur le Président, le ministre n'a pas répondu à ma première question au sujet des contraintes imposées aux membres de notre corps diplomatique. Mais prenons pour acquis que ces contraintes leur sont bel et bien imposées.

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures entend-il prévenir le gouvernement d'Afrique du Sud que s'il ne lève pas les restrictions imposées aux membres tant de la presse que de notre corps diplomatique, nous nous verrons dans l'obligation d'imposer de nouvelles sanctions appropriées aux membres du corps diplomatique d'Afrique du Sud?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, je suis tout disposé à envisager la chose. J'espère que le député conviendra avec moi que notre principale préoccupation à l'heure actuelle doit être de faire tout ce que nous pouvons pour faire disparaître au plus tôt le régime d'apartheid. Pour nous, cela signifie envisager soigneusement au cours des semaines à venir la possibilité que le Commonwealth, au sein duquel le Canada joue un rôle de leader, puisse prendre des mesures contre l'apartheid.

* * *

[Français]

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

LES NÉGOCIATIONS SUR LE LIBRE-ÉCHANGE—LA CULTURE—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Jacques Guilbault (Saint-Jacques): Je désire poser une question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures, monsieur le Président. Nous avons l'impression que le gouvernement ne veut pas négocier la culture dans les négociations de libre-échange avec les États-Unis. Cela a été répété à plusieurs reprises, la dernière fois, le 22 mai par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures lui-même. Je n'ai pas besoin de le citer, cela paraît au hansard. Cependant, comment peut-il tolérer que lundi deux membres de l'équipe canadienne de négociations déclaraient ce qui suit: «La question des droits d'auteurs et celle de la propriété intellectuelle feront l'objet de pourparlers avec les Américains», et il semble même que cette déclaration pourrait fâcher le ministre des Communications. Ce que je veux savoir, c'est: Comment le gouvernement peut-il laisser nos négociateurs négocier la culture si c'est la politique du gouvernement que le sujet de la culture soit exclu des négociations?